

# Engagement des Formations PCi (FIR – FAR)

## *Description des missions attribuées*

<b>Domaines d'activités</b>	<b>Missions</b>
<b>Piquet régional</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Assurer 24 / 24 h l'aide à l'engagement (SAE) afin d'offrir au chef d'engagement l'appui de la protection civile.</li></ul>
<b>Conduite</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Mettre à disposition des Organes en charge des interventions, les infrastructures de conduite.</li><li>Appuyer les Organes en charge des interventions, par la mise à disposition de l'Etat-major régional de conduite de la protection civile.</li><li>Mettre à disposition des Organes en charge des interventions, les moyens de la protection civile (aide à la conduite, alarme, protection des biens culturels, assistance, logistique, appui-sécurité).</li></ul>
<b>Aide à la conduite</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Installer et exploiter un PC de conduite (PC Opération) pour les Organes en charge de la conduite des interventions.</li><li>Installer et exploiter un PC de conduite (PC Engagement) au profit du chef d'intervention (chef de la place sinistrée).</li><li>Installer et exploiter un réseau télématique.</li></ul>
<b>NBC</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Appuyer le chimiste cantonal et les forces d'intervention dans des domaines spécifiques.</li></ul>
<b>Alarme</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Diffuser l'alarme ou des informations à la population proche du lieu d'un sinistre, selon les instructions des Organes en charge de l'intervention. (référence : Ordre d'engagement GAM)</li></ul>
<b>Protection et assistance</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Installer et exploiter, des locaux en surface, constructions et abris, pour la protection de la population venant d'une zone sinistrée.</li><li>Assurer l'hébergement et le ravitaillement des personnes sinistrées.</li><li>Assurer la prise en charge des personnes dans le besoin.</li><li>Exploiter les installations temporaires sur la place sinistrée.</li><li>Surveiller les lieux ou la zone sinistrée.</li></ul>
<b>Sanitaires mobiles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Appuyer les intervenants de la Santé publique dans des domaines spécifiques.</li></ul>

## ***Description des missions attribuées***

<b>Domaines d'activités</b>	<b>Missions</b>
<b>Protection des biens culturels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appuyer les forces d'intervention dans les domaines touchant à la sauvegarde des biens culturels.</li><li>• Assurer la mise à dispositions des planifications d'intervention.</li></ul>
<b>Appui-sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appuyer les forces d'intervention dans les domaines touchant à :<ul style="list-style-type: none"><li>• La régulation du trafic.</li><li>• L'évacuation des zones sinistrées.</li><li>• Le bouclage des zones sinistrées.</li><li>• La mise en place des infrastructures provisoires.</li><li>• La recherche de personnes.</li><li>• L'établissement de barrages.</li><li>• L'éclairage de la place sinistrée.</li><li>• Le sauvetage de personnes en profondeur.</li><li>• L'engagement des moyens lourds de la protection civile.</li><li>• La lutte contre les épizooties.</li></ul></li></ul>
<b>Logistique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ouvrir et mettre en exploitation les constructions de protection civile.</li><li>• Ouvrir et mettre en exploitation les Centres de secours protégés. (CSP ORCA)</li><li>• Assurer la subsistance aux intervenants.</li><li>• Assurer l'exploitation des infrastructures logistiques.</li><li>• Mettre à disposition des intervenants les moyens logistiques (matériel, ravitaillement, carburant, transport, etc.) dont ils ont besoin.</li></ul>